

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** INDAL IODIP

**Type(s) de produit:** TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** FR-2019-0060

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0012846-0004

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

INDAL IODIP
FESTA IODIP
IODIP
DERMASEPT IODE GEL 2

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	STOCKMEIER FRANCE SAS
	Adresse	3 rue de la Buhotière 35091 RENNES France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2019-0060 1-3	

<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0012846-0004
<b>Date de l'autorisation</b>	13/06/2019
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	12/06/2029

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	STOCKMEIER FRANCE SAS
<b>Adresse du fabricant</b>	3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets 35136 Saint-Jacques de la Lande France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Route de Criquier 60220 Formerie France
	3, rue de la Buhotière Z.I. de la Haie des Cognets 35 136 Saint-Jacques de la Lande France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
<b>Nom du fabricant</b>	Ashland Service BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Affiliate of Ashland Inc. Pesetastraat 5 - 2991 XT Barendrecht - Postbus 8619 3009 AP Rotterdam Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N Pozo almonte Iquique Chili
	SQM - Los Militares 4290 Piso 3 Las Conde-Santiago Chili
	Algorta Norte Ex-Oficina Ercilla s/n Ruta B-330 Km.28,2 Comuna de Sierra Gorda Antofagasta Chili
<b>Substance active</b>	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
<b>Nom du fabricant</b>	Pantheon FZE (DMCC Branch)
<b>Adresse du fabricant</b>	403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road . Dubai Émirats arabes unis
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N Pozo almonte Iquique Chili
<b>Substance active</b>	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
<b>Nom du fabricant</b>	BASF SE
<b>Adresse du fabricant</b>	- 67056 Ludwigshafen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	BASF SE 67056 Ludwigshafen Allemagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,5
Sodium lauryl ether sulfate	-	Substance non active	68891-38-3	500-234-8	0

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide prêt à l'emploi

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Trempage manuel épais après la traite

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Désinfection des trayons en post-traite
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: E.cloacae Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: E.hirae Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: L.brevis Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: L.monocytogenes Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: P.vulgaris Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: P.aeruginosa Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: S.agalactiae Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: S.Typhimurium Nom commun: Bactéries Souches additionnelles Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur des bâtiments</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs Description détaillée: Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Prêt à l'emploi temps de contact de 5 min</p> <p>Application 2 fois/jour après chaque traite</p>

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Avec un gobelet de trempage de 300 mL :

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL).
- Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis pendant 5 minutes.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

### 5. Conditions générales d'utilisation

## 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, ..)
- Maintenir les animaux debout pendant le temps nécessaire à l'efficacité du produit (au moins 5 minutes).

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 15°C.
- Durée de vie : 12 mois.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Tenir hors de la portée des enfants.

## 6. Autres informations

- Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.